

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité – Justice – Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2021 – 258 DU 25 MAI 2021
portant nominations à la Présidence de la République

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées dans les fonctions ci-après à la Présidence de la République, les personnes dont les noms suivent :

- 1- Secrétaire Général de la Présidence de la République : M. **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat ;
- 2- Conseiller Spécial du Président de la République, Coordonnateur du Bureau d'Analyse et d'Investigation : M. **Johannès DAGNON** ;
- 3- Ministre Conseiller aux Investissements. M. **Hamet AGUEMON** ;
- 4- Secrétaire Général du Gouvernement : M. **Edouard OUIN-OURO** ;
- 5- Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement, Porte-parole du Gouvernement : M. **Wilfried Léandre HOUNGBEDJI** ;
- 6- Directeur du Cabinet Militaire : M. **Bertin BADA**.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 25 mai 2021

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

AMPLIATIONS : PR : 6 – AN : 4 – CC : 2 – CS : 2 – CES : 2 – HCJ 2 – HAAC : 2 – MEF : 2 – TOUS MINISTERES – SGG : 4 –
INTERESSES : 6 – JORB : 1.